

de l'agriculture à leurs élèves, et animés aussi du désir de se consacrer à cette œuvre patriotique. »

Il y a deux ans, dans les conclusions qui terminent mon rapport : *Les Écoles primaires et les écoles normales en France, en Suisse et en Belgique*, je disais : « Les écoles complémentaires (ou académies) de garçons établies à la campagne préparent presque exclusivement au commerce. Dans ces écoles, on ne se préoccupe nullement de l'agriculture ni de l'industrie. » Après quoi nous formulons le vœu : « Adapter le programme général des études aux écoles rurales, de telle sorte qu'à l'école primaire, les fils de cultivateurs vivent dans une atmosphère agricole agréable, vivante, saine. »

On s'imagine en certains milieux que le programme actuel, trop encombré, dit-on, ne permet pas à l'instituteur de faire la place assez large à l'agriculture. Ceux qui parlent ainsi ne comprennent pas le programme des écoles catholiques de la province de Québec. La première année du programme, par exemple, comprend bien les spécialités suivantes : *Lecture, Diction, Récitation*. Néanmoins, ces trois matières se rapportant à une seule branche en réalité : la *Lecture*. La *Grammaire*, l'*Analyse* et l'*Orthographe* ne font qu'un et s'enseignent simultanément. Et dans les deux premières années du programme, ces matières se confondent avec la *Lecture* qui sert de véhicule pour l'enseignement de plusieurs matières. On peut aussi placer toutes les sciences usuelles sous le titre : *Leçons de choses*. Très souvent, les matières se confondent : l'une sert à enseigner l'autre. C'est ainsi que la *Dictée* bien choisie peut servir à enseigner une foule de notions religieuses, historiques, agricoles et autres.

Non, ce n'est pas le programme qui met un obstacle à un meilleur enseignement agricole, mais bien la connaissance erronée ou incomplète que l'on en a en certains milieux. À une meilleure connaissance du programme, ajoutons un petit champ d'expérience où les instituteurs et les institutrices pourraient compléter l'enseignement de l'école et faire ainsi, pour l'enfant, de la nature un spectacle enchanteur dont il ne pourra plus détacher ses yeux.

LE DIRECTEUR.

Enseignement en classe.

Tel que le dit le *Programme des Écoles catholiques* de la Province : « Ce qui importe dans les écoles rurales, c'est de maintenir la pensée des élèves sur les sujets agricoles. Les maîtres doivent se convaincre de l'utilité que peuvent avoir, à ce point de vue, les leçons de choses, les lectures, les dictées, les problèmes d'arithmétiques, etc. Ces exercices se fixent dans le cerveau de l'enfant, monopolisant en grande partie son effort intellectuel pendant les années de l'école primaire. S'ils lui parlent souvent des choses de la terre, ils exerceront sur son cerveau une ineffaçable impression, en même temps qu'ils lui inculqueront, sans surcharger le programme de ses études, les plus utiles leçons. Et ainsi, sans perdre de temps, sera créée cette atmosphère terrienne si désirable dans les écoles de la campagne. »

C'est à cette fin que le programme officiel des écoles catholiques de notre